



INTROIBO

N°165 - AVRIL 2022



Horaires des offices de la Semaine Sainte

	Neuchâtel St Norbert	Fribourg Basilique ND	Bulle ND de Compassion
Dim. Rameaux 10 avril	17h Messe	8h Messe basse 10h Bénédiction et procession des rameaux, Messe	7h45 Bénédiction et proces- sion des rameaux, Messe
Jeudi Saint 14 avril	-	18h30 Messe solennelle suivie de l'adoration	-
Vendredi Saint 15 avril	-	9h Chemin de Croix 15h Office de la Croix	13h Chemin de Croix à ND des Marches
Samedi Saint 16 avril	-	20h Vigile Pascale	-
Dim. de Pâques 17 avril	17h Messe	8h Messe basse 10h Messe solennelle	8h Messe

Jeudi, Vendredi et Samedi Saints office des Ténèbres à la cathédrale St-Nicolas (Fribourg) à 9h.

Horaires des confessions pendant la Semaine Sainte

Neuchâtel : dim. 10 avril et dim. 17 avril de 16h30 à 17h

Fribourg : lun. 11 et mar. 12 avril de 17h30 à 18h30 ; jeu. 14 avril pendant l'adoration ;
ven. 15 avril de 17h à 18h (après l'office de la Croix)

Bulle : mer. 13 avril de 16h30 à 18h15 à ND de Compassion

Temps de la Passion

Le lundi soir après la messe de 18h30

Pourquoi, au temps de la Passion, des voiles violets recouvrent-ils les croix, les statues et retables ? Que signifie cet usage ?

Sans doute certains se souviendront d'avoir lu dans leur missel qu'il s'agit là d'une prescription liturgique propre au temps de la Passion, ces quinze derniers jours avant Pâques. Si ces deux semaines ne constituent pas à proprement parler un nouveau temps liturgique (c'est toujours le Carême qui se poursuit) la liturgie et le choix des textes évangéliques se concentrent alors sur la Passion et la Croix rédemptrice. Mais cela n'explique pas à première vue pourquoi croix et images de dévotion sont durant ces jours cachées à nos regards...

Pour comprendre cet usage, il faut remonter à l'antiquité chrétienne. A cette époque, soit avant le VIII^e siècle, le Carême était à la fois un temps de préparation au baptême pour les catéchumènes, mais également un temps de pénitence publique pour les pécheurs coupables de grands crimes et les excommuniés. Souvenons-nous qu'à cette époque le sacrement de pénitence, avec la confession individuelle et secrète que nous connaissons, n'avait pas encore la place qu'il a aujourd'hui dans la vie de l'Église.

À propos de cette pénitence publique, le Pontifical romain, c'est-à-dire le livre qui explique les cérémonies propres aux évêques, conserve encore la mémoire d'une cérémonie solennelle qui se célébrait le mercredi des Cendres et qui est

intitulée : « de l'expulsion des pénitents publics ». Cette cérémonie commençait par l'imposition des cendres (que nous connaissons bien car ce rite s'est depuis étendu à tous les fidèles), puis venait l'imposition du cilice, cette rude chemise qui ressemblait plus à un sac de toile grossière et qui était déjà dans l'Ancien Testament le vêtement de pénitence par excellence. Ensuite l'évêque et tous les assistants se prosternaient pour réciter les sept psaumes de la pénitence et les litanies des saints. Venait enfin le rite de l'expulsion des pénitents : l'évêque, prenant l'un de ces pécheurs publics par la main et tous les autres suivant en formant une longue chaîne, les faisait sortir de l'église en di-



sant avec larmes : « Vous êtes mis aujourd'hui hors de l'Église, à cause de vos péchés et de vos crimes, comme Adam le premier homme fut chassé du paradis à cause de sa transgression. » Ainsi chassés, les pénitents restaient un moment à genoux sur le parvis de l'église et l'évêque, debout dans l'embrasure de la porte les exhortait à multiplier prières, jeûnes, pèlerinages et aumônes, pour se rendre dignes de pénétrer à nouveau dans l'église pour le rite de la réconciliation le jeudi saint.

Au fil des siècles, la discipline de la pénitence publique et sa traduction liturgique

ont petit à petit disparu. Mais en même temps c'est toute la communauté chrétienne qui a commencé à faire siens les sentiments de pénitence et de mortification qui étaient auparavant le propre de ces pénitents expulsés. Se reconnaissant pécheurs et indignes de paraître devant Dieu, tous les fidèles voulurent participer à l'imposition des cendres. Mais il était difficile en revanche de les faire tous participer à l'expulsion du temple et de ne plus les faire entrer à l'église pendant quarante jours... On suppléa alors vers l'an 1000 au rite de l'expulsion que nous venons de décrire en « voilant » pendant toute la durée du carême l'autel, cachant ainsi à la vue des fidèles la célébration de la messe. Sans être expulsés du temple, ils étaient privés de la contemplation des mystères bien que toujours présents à leur célébration. C'est là l'origine du « *velum quadragesimale* », ce voile de dimension considérable tendu entre l'autel et la nef. Toute l'assemblée des fidèles, se considérant pour un temps comme un ensemble de pénitents indignes de contempler les Saints Mystères, se retrouvait privée de la vision du saint des saints.

Ce grand voile était retiré le plus souvent le mercredi saint, lorsque lisant le récit de la Passion dans l'Évangile selon saint Luc, on en arrivait aux mots : « le voile du sanctuaire se fendit par le milieu. Et Jésus clama d'une voix forte : "Père, je remets mon esprit entre vos mains." Et, ce disant, il expira. »

Vers la fin du Moyen-Âge, l'usage de ce voile aux dimensions considérables fut limité au temps de la Passion : on ne l'installait qu'à partir du dimanche de la

Passion. Ce jour a sans doute été choisi en raison des mots qui concluent l'Évangile de ce dimanche : « et Jésus se cacha, et sortit du temple ». Mais ce fut aussi la dimension du voile que l'on réduisit : à ce voile immense, coûteux et peu maniable, on substitua progressivement des voiles plus petits, se limitant alors à couvrir seulement les croix et les statues.

Les voiles que nous voyons aujourd'hui sont donc un lointain vestige de ce « *velum quadragesimale* », cette iconostase de tissu, qui à son tour évoquait le souvenir de l'expulsion des pénitents.

Gardons cela bien présent à l'esprit : par nos fautes nous sommes séparés du Christ, nous sommes expulsés de son Royaume. Seules la prière, la pénitence et l'aumône peuvent nous rouvrir les portes du temple où Dieu réside. Seule l'absolution de Pâques que le Christ nous mérite par sa mort sur la Croix pourra nous rendre le vêtement blanc des néophytes, des nouveaux baptisés. Alors seulement nous pourrions contempler le Christ triomphant. Le voile du saint des saints sera déchiré, et la Croix glorieuses apparaîtra à nos yeux, entourée de Marie et de tous les saints du Ciel, de toute la cour céleste.

Qu'en ces derniers jours de notre Carême, ces voiles violets nous rappellent le besoin que nous avons *tous* de faire pénitence, qu'ils recentrent le regard de notre âme sur les mystères que nous nous apprêtons à célébrer et qu'ils fassent enfin grandir en nous le désir d'être un jour accueillis dans la maison du Seigneur et de le contempler face à face pour l'éternité.

Abbé Arnaud Evrat, FSSP

40^{ème} pèlerinage de Paris à Chartres

Le week-end de la Pentecôte : 4, 5 et 6 juin 2022

Après deux ans de « pause », l'association Notre-Dame de Chrétienté (www.nd-chretiente.com) organise à nouveau cette année, le week-end de la Pentecôte, un pèlerinage de Paris à Notre-Dame de Chartres : trois jours de marche, de prière et d'approfondissement de sa foi. En 2022, le thème du Pèlerinage de Chartres est : « **Sacré Cœur : Espoir et Salut des nations** ».

Cette année encore, deux possibilités pour y participer :

- **le chapitre adulte Saint-Nicolas de Flüe** : ce chapitre regroupe les pèlerins de Suisse Romande qui peuvent effectuer à pied l'intégralité du pèlerinage.

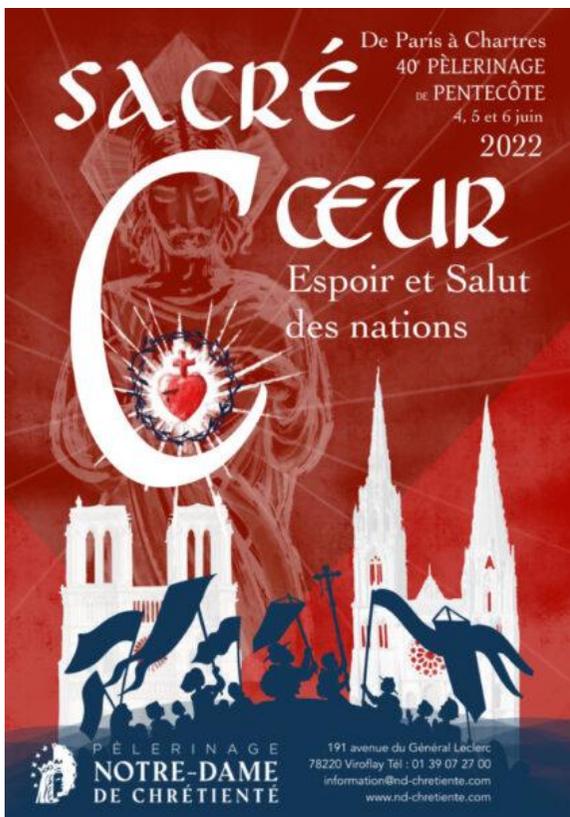
- **le chapitre famille Saint-Nicolas de Myre** : ce chapitre permet aux familles de faire le pèlerinage grâce à un parcours adapté de 15 à 20 km par jour, le reste étant réalisé à l'aide de cars. Il accueille petits et grands à partir de 6 ans. Le chapitre prie particulièrement aux intentions de l'École Saint-Nicolas de Fribourg.

Pour faciliter le voyage et réduire les frais, un car était habituellement affrété pour Paris (en partance de Fribourg et passant par Bulle, Lausanne et Genève) pour ces deux chapitres. Malheureusement, un bus incomplet coûte cher... si vous êtes intéressés, contactez-nous sans tarder : suisseromande.ndc@gmail.com

Pour participer au pèlerinage, vous devez impérativement :

- vous inscrire vous-même sans tarder au pèlerinage auprès de l'Association Notre-Dame de Chrétienté sur le site Internet www.nd-chretiente.com ou par téléphone au 00 33 1 39 07 27 00 ;

- nous contacter ensuite par e-mail : suisseromande.ndc@gmail.com





Pèlerinage à Soleure - samedi 7 mai 2022 avec la Congrégation Mariale de Fribourg

Le Comité de la Congrégation Mariale de la Basilique Notre-Dame de Fribourg vous propose de participer à un **pèlerinage à Soleure le samedi 7 mai 2022**.

Ce pèlerinage est ouvert à tous, qu'ils soient membres ou non de la Congrégation.

Nous visiterons les nombreuses églises de cette magnifique ville et nous pourrons nous recueillir devant les reliques de saint Ours. Ce sera également l'occasion de découvrir une autre Congrégation Mariale, fondée par un jésuite à Soleure en 1683.

Programme :

08h30 Départ de Fribourg (place Notre-Dame)

10h00 Messe dans l'église de la Visitation (Grenchenstrasse 27 - 4500 Soleure)

11h00 Visite de la Cathédrale Saint-Ours et Saint-Victor

12h30 Repas (formule 1 : restaurant « Brasserie Fédérale » ; formule 2 : pique-nique)

14h00 Visite de l'église des Jésuites et présentation de la Congrégation Mariale de Soleure

15h30 Promenade à pied jusqu'à l'ermitage Sainte-Vérène ; les personnes qui ne veulent pas faire la marche pourront monter dans le bus à Soleure

17h45 Départ du bus

19h env. Arrivée à Fribourg

Prix : Pour permettre au plus grand nombre de venir et notamment aux familles avec des enfants, nous vous proposons cette année deux formules à choix :

➤ **formule 1 :** CHF 80.- bus et restaurant (menu inclus ; boissons à votre charge)

➤ **formule 2 :** CHF 45.- bus seul (prévoir un pique-nique)

Dans tous les cas, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Le règlement s'effectuera le jour même.

Renseignements et inscriptions : par téléphone au 075 414 27 67

Fraternité de la Sainte-Croix

Groupe d'entraide spirituelle pour messieurs

La Fraternité de la Sainte-Croix s'adresse aux hommes catholiques, mariés ou célibataires (et dans ce cas âgés de plus de 30 ans), souhaitant, par un agir commun, progresser dans la vie spirituelle, promouvoir le culte public et exercer d'autres activités d'apostolat. Ils se retrouvent à Fribourg **chaque troisième vendredi du mois** après la messe de 18h30 et les Complies (donc vers 19h30).

Renseignements : fraternitedelasaintecroix@basilique-fribourg.ch

Groupe de jeunes « Saint Pierre Canisius »

Le lundi soir après la messe de 18h30

Le groupe de jeunes « Saint Pierre Canisius » est constitué d'étudiants et de jeunes professionnels qui se retrouvent **chaque lundi soir** à la Basilique Notre-Dame après la messe de 18h30.

Catéchisme à Fribourg

Pour les enfants de 12 à 16 ans

Une fois par mois, après la messe dominicale de 10h à la Basilique Notre-Dame de Fribourg, un cours de catéchisme est proposé aux adolescents, de la première année de C.O. à l'âge de 16 ans. Il est donné dans la salle du Trésor de la Basilique, de 11h35 à 12h20. Ce cours, gratuit, essaye de ne pas être trop scolaire, mais plutôt interactif et structuré.

Le **prochain cours aura lieu le dimanche 24 avril**.

Dates suivantes : dimanches 15 mai et 12 juin.

Inscription et information : kt@basilique-fribourg.ch

Vierge pèlerine

Accueillir Notre-Dame de Fatima chez vous

La statue de la Vierge de Fatima continue ses pérégrinations dans les foyers. Pendant une semaine, ceux qui la reçoivent sont invités à prier Notre-Dame, en famille ou avec des amis, et à se mettre à son école. Si cela est nécessaire, il est possible de transporter la statue jusqu'à votre domicile.

Pour vous inscrire, merci de contacter Fabrice et Françoise Tsimine :

2f.tsimine@gmail.com ou 078 726 60 45

Lieux et horaires

Lausanne (abbé Benjamin Durham, 079 692 71 03)

● Chapelle Saint-Augustin

78 avenue de Béthusy, 1012 Lausanne

Dimanche :

9h30 et 11h00 : Messes chantées

Messes en semaine :

Mercredi et vendredi : 18h30

Jeudi et samedi : 9h00

Confessions : (Confessions can usually be heard in English)

Mercredi et vendredi : de 18h00 à 18h20

Samedi : de 8h30 à 8h50

Confessions en dehors des permanences : sur rendez-vous.

Autres activités :

Se renseigner sur www.fssp.ch/fr

Genève (abbé Nicolas du Chaxel, 079 91 3 68 37)

● Eglise Sainte-Claire

15 rue du Grand-Bureau, 1227 Genève-Les Acacias

Dimanche et fêtes :

10h30 : Messe chantée

18h30 : Messe basse

Confessions après la messe sur demande

Neuchâtel (renseignements : 026 488 00 37)

● Eglise Saint-Norbert

La Coudre, rue de la Dîme 81, 2000 Neuchâtel

Dimanche

17h00 : Messe chantée

Confessions après la Messe sur demande

**Soutenez la FSSP
avec TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le paiement



Lieux et horaires (suite)

Fribourg (abbé Arnaud Evrat, 026 488 00 37)

● **Basilique Notre-Dame**

Place Notre-Dame 1, 1700 Fribourg

Tous les dimanches et fêtes chômées :

8h00 Messe basse

10h00 Messe chantée

Messes en semaine :

Lundi : 9h00 et 18h30

Mardi : 9h00 et 18h30

Mercredi : 9h00

Jeudi : 9h00 et 18h30

Vendredi : 9h00 et 18h30 (suivie de l'Adoration le 1er vendredi du mois)

Samedi : 9h00 (8h30 chapelet)

Confessions :

Dimanche : de 9h15 à 9h55

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 18h00 à 18h25

Samedi : de 9h45 à 10h15

Autres activités :

Se renseigner sur www.fssp.ch/fr

● **Chapelle Sainte-Anne d'Hattenberg**

derrière Bourguillon

Tous les samedis, sauf exception (vérifier en téléphonant au 026 481 41 09) :

9h00 Chapelet

9h30 Messe basse

Bulle (abbé Vianney Savy, 026 488 00 37)

● **Chapelle Notre-Dame de Compassion**

Place du marché, 1630 Bulle

Dimanches et fêtes chômées :

8h00 Messe chantée

En semaine :

Mercredi 18h30 : Messe basse

1er vendredi du mois 17h30: Exposition du Saint-Sacrement ; 18h30 : Messe basse

Avant les messes en semaine : chapelet à 18h

Confessions :

Mercredi de 17h30 à 18h15

Dimanche après la messe

Pour joindre un prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre :

Maison Saint-Pierre Canisius, Chemin du Schönberg 8, 1700 Fribourg
026 488 00 37 (en cas d'urgence : 079 295 97 41, 079 782 59 32 ou 076 578 86 08)

Maison Saint-Augustin, 78, Avenue de Béthusy, 1012 Lausanne
021 652 42 61 (en cas d'urgence : 079 692 71 03 ou 079 913 68 37)

www.fssp.ch/fr